



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Situation en Guyane

Question au Gouvernement n° 118

### Texte de la question

#### SITUATION EN GUYANE

**M. le président** . La parole est à M. Davy Rimane.

**M. Davy Rimane** . Ma question s'adresse au ministre chargé des outre-mer. Le 23 décembre prochain, cela fera un an que la Guyane aura été lourdement marquée par la mort tragique de quatre enfants, noyés dans le fleuve Maroni des suites d'un accident de pirogue, faute de route pour circuler.

Avant eux, combien de femmes, d'hommes, de bébés, de gendarmes ? J'adresse aujourd'hui mes pensées à toutes ces familles endeuillées.

Mais, surtout, combien d'autres après eux ? Combien d'autres cadavres devront être repêchés dans un fleuve officiellement non navigable, mais emprunté chaque jour par des milliers de personnes, pour que nos alertes survivent enfin à un temps médiatique circonscrit à quelques hommages empathiques ?

Le plan ORSEC – organisation de la réponse de sécurité civile – vient d'être déclenché en Guyane : la baisse drastique du niveau du fleuve Maroni met en péril les populations demeurant dans cette partie enclavée du territoire. Maripasoula, Papaïchton, Saül : ce ne sont que quelques-unes des communes qui, en 2024, ne sont toujours pas desservies par le réseau routier.

J'entends mes collègues hexagonaux. Je les comprends, et je partage leurs combats contre la désertification médicale, l'abandon des zones périphériques, la précarité de l'emploi, l'insuffisance des salaires ou les pensions indécentes. Je les comprends, car les territoires ultramarins sont le miroir grossissant des turpitudes hexagonales. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et GDR. – MM. Boris Tavernier et Inaki Echaniz applaudissent également.*) Ils font l'expérience du même, mais en pire. Ce n'est pas parce que les populations qui souffrent ne sont pas d'ici que leurs souffrances sont moins intenses.

La réponse n'est pas d'organiser un énième comité interministériel organisé à Paris, dont les arbitrages se feront à Paris et dont les décisions finales seront prises à Paris.

**M. Pierre Cordier** . Eh oui, c'est la capitale de la France ! (*Mme Marie Pochon s'exclame.*)

**M. Davy Rimane**. La réalité de nos territoires et, plus singulièrement, de la Guyane devrait nous conduire à nous interroger sur la nécessité d'un renversement de méthode. Seriez-vous prêt à territorialiser le comité interministériel des outre-mer (Ciom), afin d'apporter des réponses pérennes, en phase avec nos réalités et à l'écoute de nos propositions ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et GDR.*)

**M. le président** . La parole est à M. le ministre des outre-mer.

**M. François-Noël Buffet**, *ministre des outre-mer* . J'ai également une pensée pour les victimes de cet accident dramatique, survenu il y a moins d'un an, ainsi que pour leurs familles.

La Guyane est aussi grande que le Portugal. Les enjeux de transport et de déplacement y sont fondamentaux. Des priorités ont été fixées dans les différents contrats liant l'État à la Guyane, avec plus de 1,2 milliard d'euros prévus à cet effet.

Mais, et cela devrait vous satisfaire, je suis absolument favorable à la territorialisation du Ciom prévu pour le premier trimestre 2025. C'est une nécessité. Il nous faut bien entendu, dans un but de clarté, un document global, mais qui soit prévu territoire par territoire, de manière à cibler au mieux les problèmes et à être le plus efficace possible.

Tous les Français sont égaux...

**M. Jean-Paul Lecoq** . Certains sont plus égaux que d'autres !

**M. François-Noël Buffet**, *ministre* . ...et il n'est pas question que certains soient moins bien traités que d'autres. *(Mme Danielle Brulebois applaudit.)*

**M. le président** . La parole est à M. Davy Rimane.

**M. Davy Rimane** . Des réponses devront être apportées : ce sera, sinon, la rupture avec nos territoires. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP, LIOT et GDR.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Davy Rimane](#)

**Circonscription** : Guyane (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 118

**Rubrique** : Outre-mer

**Ministère interrogé** : Outre-mer

**Ministère attributaire** : Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 31 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 octobre 2024